

SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE L'ERREUR JUDICIAIRE

« *Errare humanum est* ». Si, comme le dit l'adage, l'erreur est humaine, son étude relève bien évidemment du domaine de l'anthropologie. L'étude de *l'erreur judiciaire*, présentée ici à travers l'analyse des cas Roland Agret et Patrick Dils, constitue un vecteur fécond pour appréhender le fonctionnement d'une institution fondamentale de la société — la justice — dans ses modalités de production et de gestion des normes et des déviances. Une telle approche permet de pénétrer au cœur du système, de porter au jour ses mécanismes, ses différents rouages et leurs interactions, d'observer les éléments multiples et complexes qui le constituent. Paradoxalement, c'est le fonctionnement « normal » du système judiciaire qui se révèle : observer le « dysfonctionnement » d'une institution nous montre, par l'exemple négatif, ses modes habituels de fonctionnement. L'analyse du processus de construction/déconstruction/reconstruction d'une identité judiciaire dévoile les échafaudages sociaux-logiques qui ont permis l'édification, la corrosion et la recomposition des masques successifs du « coupable » puis de l'« innocent ». L'étude de l'erreur judiciaire permet *in fine* de saisir une modalité spécifique de *la construction sociale de la « vérité »*.

Lucie JOUVET, Docteure en sociologie, est administratrice de l'Association Française de Criminologie. Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'université de Franche-Comté, ses recherches portent principalement sur les questions relatives aux normes, aux déviances et aux régulations sociales.



9 782296 114456

ISBN : 978-2-296-11445-6

24,50 €

Collection « Logiques Sociales »
dirigée par Bruno Péquignot

L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

SOCIO-ANTHROPOLOGIE
DE L'ERREUR JUDICIAIRE

Lucie JOUVET

Lucie JOUVET

SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE L'ERREUR JUDICIAIRE

Préface de Philippe Combessie

L'Harmattan

LOGIQUES SOCIALES